nant le chariot, arrivaient seuls à la ferme, que des passants trouvèrent Fichel étendu ralant sur la route. Le chariot lui avait passé sur le corps. M. le docteur Desmont fut appelé aussitôt, mais malgré les soins qui furent prodigués au malheureux, celui-ci ne tarda pas à rendre le dernier soupir. En voulant rentrer à la ferme, les deux chevaux ont renversé la voiture et l'un d'eux a eu le ventre perforé par un bout de bois. Il a dû être abattu.

Mons-en-Barœul. — L'Association amicale des Anciens élèves de l'Ecole de Mons-en-Barœul organise pour le dimanche 30 mai, à 1 h. du soir, dans la cour de l'école, un concert vocal et instrumental.

Elle s'est assuré le concours de la Lyre municipale de Flers-lez-Lille, directeur M. Alfred Debecq et de M. F. Desmarières, ténor de l'« Union chorale » des Orphéonistes lillois : Georges Honoré basse-chantant, lauréat du Conservatoire ; X..., déclamateur ; Dupagne, piston, lauréat du Conservatoire ; Victor Labbé, flûtiste ; Ernest Baudin, violoniste ; le Fernandic-Club, mandolinistes ; Albert Dumoulin, compositeur de genre et Louis Rivelois, pianiste-accompagnateur.

En cas de mauvais temps, le concert aura lieu dans la salle du Conseil de la Mairie.

LILLE

M. Raiez Lauréat de l'Institut de France

L'Institut, dans sa séance du 22 mai, a décerné le prix Charlier (Musique de Chambre) à M. Raiez, Directeur de notre Conservatoire, pour l'ensemble de ses œuvres dans cette branche et qui comprennent :

Deux quatuors pour instruments à cordes ; trois trios pour piano, violon et violoncelle ; un quatuor pour piano, violon, alto et violoncelle ; un quintette pour piano, 2 violons, alto et violoncelle ; une sonate pour piano et violon ; une sonate pour piano et alto ; une sonate pour piano et violoncelle.

La récompense dont M. Raiez vient d'être l'objet ne surprendra personne dans notre région, où sa valeur en tant que musicien, à côté de maintes circonstances hautement appréciées.

On sait que M. Raiez, ancien premier prix de fugue et de contre-point du Conservatoire de Paris, a produit déjà plusieurs grands opéras très appréciés, parmi lesquels *Lydéric*, que la population lilloise a eu l'occasion d'applaudir chaleureusement il y a dix-huit mois.

Toutes nos félicitations au nouveau lauréat de l'Institut de France.

Ajoutons, pendant que nous parlons de M. Raiez, que *ce dernier travaille en ce moment à un grand opéra en cinq actes*, dont l'action est empruntée à un épisode dramatique du temps des croisades.

Le poème de cet opéra dont le titre est *Ghislaine*, a pour auteur, un lauréat de l'*Lydéric*, c'est-à-dire notre collaborateur lagrilloise, Beauclere et M. Paul Cosserat.

Grave accident de voiture

Un grave accident de voiture s'est produit hier soir, vers 7 heures, à l'angle de la place Richebé et du boulevard de la Liberté, dans les circonstances suivantes :

M. Walhert, propriétaire à Loos, conduisait son cheval attelé à une charrette anglaise ; l'équipage marchait à une allure modérée lorsqu'un homme qui traversait la chaussée fut heurté par le cheval et renversé sous le véhicule.

M. Walhert arrêta aussitôt son cheval et se porta au secours du malheureux qui fut transporté par des passants à la pharmacie Jacquin où le docteur Becour lui donna des soins empressés.

Il constata que le pauvre homme avait reçu une grave blessure à l'arcade sourcilière droite, une large éraflure à la jambe gauche et des contusions sur tout le corps.

Le sang coulait abondamment de la plaie à la tête. Après un pansement sommaire, le blessé, dont l'état est très grave, était transporté à l'Hôpital Saint-Sauveur.

On a trouvé sur lui des papiers au nom de Oscar Ancelin, demeurant, 12, rue de Flandre, mais le propriétaire de ce nom est venu déclarer à M. Hilliard, commissaire de police du quatrième arrondissement, que le blessé n'avait aucun rapport avec les papiers trouvés sur lui.

Lancelon qui paraît âgé d'une cinquantaine d'années, était vêtu d'un leger pantalon en drap d'une chemise en coutelet et coiffé d'une casquette. Il n'a pu donner son nom, la commotion cérébrale provoquée par le choc qu'il a reçu l'ayant privé de l'usage de la parole.

Un enfant sous un camion

PLACE DES PATINIERS

Hier, après-midi, vers 4 heures, un camion *pesamment chargé*, appartenant à M. Dewepper-Faucheur, filateur à Freiinghien, passait sur la place des Patiniers, lorsque le petit Henri Clayssens, âgé de 5 ans, qui jouait dans la rue se jetait étourdiment sous la roue du véhicule qui lui broya complètement le pied gauche.

On relève le pauvre petit : dont les cris de douleur étaient navrants et on le transporta à la pharmacie Brochet, rue des Chats-Bossus, où le docteur Delmotte vint lui donner les premiers soins et le fit admettre ensuite d'urgence à l'hôpital Saint-Sauveur.

L'amputation du pied semble indispensable, *lelement il a été mis en capitolade.*

Les parents de l'enfant habitent 9, place des Patiniers.

Accident est dû à l'imprudence du gamin, le conducteur n'a eu connaissance de l'accident que par les cris de la victime.

Les Enfants martyrs !!

Un de nos confrères, le *Réveil du Nord* obéissant sans doute par le procès Grégoire annoncé hier, qui a pour petit garçon du nom de Louis était la victime des violences de son beau-père. Renseignements pris, on se trouve en présence de corrections paternelles toutes naturelles et nullement inspirées par des mauvaissentiments, tel enfant qui habite la rue d'Antoing, 6, a reçu un jour de sa jeunesse qui lui avait été donnée était fort méritée et ne l'avait en aucune façon blessé. Les enfants martyrs sont évidemment dignes de pitié mais il ne faut pas en voir partout : c'est une obsession dangereuse.

Un homme dans l'eau bouillante

Lundi, vers trois heures de l'après-midi, M. Desire Gruson, 54 ans, journalier, rue de la Halotterie, 12, travaillait chez MM. Masse-Meurisse, brasseurs, rue de la Barre, est tombé par suite d'un faux mouvement, dans une cuve contenant de l'eau bouillante.

Relevé par ses camarades, il a reçu aussitôt les premiers soins, puis la voiture d'ambulance l'a transporté à l'hôpital de la Charité.

Gruson a été assez grièvement blessé au côté gauche.

Accident

Hier, vers six heures du soir, un cheval attelé à une voiture et appartenant à M. Roger, boulanger rue du Marché, 45 bis, s'est emballé square du Rampponneau et, après avoir brisé les traits, a parcouru l'Esplanade. Il a pu heureusement être maîtrisé rue de Jemmapes. M. Roger et son domestique ont été projetés sur le sol au moment du heurt de la voiture contre un arbre, mais ne se sont pas blessés.

Autopsie d'un fœtus

M. Castiaux, médecin légiste, a procédé, hier à midi et demie, à l'autopsie du fœtus trouvé dans les fosses d'aisances de la maison portant le numéro 37 de la rue Jean-Jacques Rousseau.

Le médecin légiste a constaté que l'enfant avait respiré et que le séjour du cadavre dans les water closets remontait à environ quatre semaines.

Toutes les recherches faites pour trouver la coupable ont été infructueuses.

Société de Géographie

M. Grosclaude, un des humoristes les plus délicats de Paris, s'est réveillé un beau matin conférencier et missionnaire laïque. Il en a profité pour aller prêcher à Madagascar, interviewer la reine Ranavolo. C'est le récit de son voyage qu'il nous a conté hier au soir à la Société de Géographie avec cette élégance spirituelle que lui est propre et cette ironie pince sans rire qui lui a caractérisé de son talent.

Rompant avec les traditions qui veulent que le conférencier fasse de son récit un tout compact, M. Grosclaude a illustré d'abord sa conférence ayant de la commenter. En d'autres termes il a projeté, comme le disait dans son prologue, la lanterne magique. Tour à tour, nous avons vu des brailleur haoussas venus du dahomey, une promenade en phaisnane, sorte de chaises à porteurs, une vue de Tananarive. Et tandis que ces amusantes projections défilaient sous les yeux du public M. Grosclaude contait, de sa voix mordante, ses impressions, les habitudes des indigènes et les coutumes du pays.

M. Van Hende qui présidait, a signalé avant de présenter l'orateur, les différentes portes de sortie par où, en cas de panique, il était loisible de sortir. Cette petite démonstration d'actualité a été vigoureusement applaudie.

LE NORD

Frelinghien. — Par une délibération du Conseil municipal en date du 14 juin 1894, vivement M. le préfet le 30 du dit, la kermesse a été, à partir de 1895, remise au 2e dimanche de juin.

Vertinghem. — Hier a eu lieu à la mairie de Vertinghem, la confrontation des deux individus arrêtés par la police d'Armentières et la petite victime du vol de la semaine dernière. Cette confrontation a été *régulière les deux jeunes d'a la petite ont été* nommés à déclarer à M. le Commissaire d'Armentières que l'individu recherché était plus trapu et plus voûté et ne ressemblait en rien aux individus arrêtés.

DOUAI

La tentative de meurtre

D'AUCHY-LES-ORCHIES

Arrestation du coupable

Cet individu incessante déployée depuis hier par M. Villar, juge de paix du canton d'Orchies, aide de M. Dewailly, brigadier de gendarmerie, Remy Gonin, le coupable de la tentative de meurtre que nous avons annoncée hier, a été arrêté mardi après-midi.

Il s'était réfugié dans un estaminet de la frontière belge. Relancé dans cet établissement par la gendarmerie belge, Remy s'enfuit dans un bois situé près de Rumes et revint en France poursuivi d'un côté par la gendarmerie d'Orchies, traqué de l'autre côté par les douaniers de Crysing, qui s'en emparèrent. Il fut conduit à la prison de Cysoing et de la sera dirigé sur Lille.

Orchies. — Un incendie s'est déclaré à 2 heures 1/2 de l'après-midi chez M. Deflontaine, cultivateur, rue de Bouvignies. Grâce à des secours promptement organisés, le feu fut vite éteint. Une meule de féverolles a été brûlée. Il y a assurance.

VALENCIENNES

Accident à la gare. — Lundi à huit heures et demie du soir, M. Charles Obraicho, gardefrein au chemin de fer en voulant monter dans un train qui se remettait en marche a glissé sous le wagon et a eu la jambe droite en partie broyée. Il a été transporté à l'hôpital pour subir l'amputation.

Obraicho est marié et père de deux enfants. D'autre part, sa femme, gravement malade vient de mourir. Le malheureux est dans un état alarmant. On lui a caché la nouvelle, mais elle continue à réclamer son mari.

L'accident ayant été commis par imprudence et Obraicho n'étant pas de service, les malheureux n'a droit à aucune indemnité, ni pension. Sa situation est donc loin d'être brillante.

Vieux-Condé. — *A propos d'un conte de fée.* — Nos excellents confrères « l'Echaireur » de Condé, et, après lui, « l'Impartial » de Valenciennes, veulent bien nous informer qu'ils se sont livré à une « serieuse enquête » à propos du conte de fée à Vieux-Condé que nous avons publié il y a huit jours. Ils n'ont pas eu — et ont nous annoncent particulièrement heureux — la naïvete de croire à « trouvaille mystérieuse » dont s'entretenaient les bonnes gens du voisinage de la forêt de Hergnies, et ils affirment être en mesure de démentir notre information qui ne repose sur aucun fondement, puisque, disent-ils, « plusieurs investigations, il résulte qu'il n'y a pas eu d'enfant trouvé, dont la mysterieuse dame... quelque Lamice-Terrieux. — Nous croyons devoir rassurer nos confreres, et, pour leur être agreable, nous avons nouvement et parfaite ment l'authenticité d'aucun conte de fée.

AVESNES

Accident. — Hier, vers 7 h. du matin, le facteur de ville Boulanger, passant sur la place d'Armes à Avesnes, pour faire la distribution du courrier à glissé et est tombé sur le maldurcissement qui a eu la cuisse cassée.

Hautmont. — *Fête communale* des 30, 31 mai et 1er juin. — *Voici le programme :*

Journée du dimanche 30 mai. — Concert sur la Grand'Place à 5 heures du soir par la Société municipale des sapeurs-pompiers. 1° Marche des Pluts mal lole (Gaunet) — 2° Ouverture de l'opera « la Servante d'Artois » (Bari) — 3° Fantaisie et variations sur « La Traviata » (Verdi) — 4° Ouverture de Jeanne Maillotte (Raynaud) — 5° Fantaisie originale (A. Painparé) — 6° Souvenir de Silesie (Eikch).

A 6 heures 1/2 du soir par la fanfare des Trompettes « Les Volontaires » de Maubeuge sous la direction de M. Ch. Andre : 1° Maubeuge-Versailles, marche (Ch. Andre) — 2° Fantaisie originale, morceau couronné à Versailles — 3° Polka de concert, exécuter par M. Ch. Andre — 4° Ouverture, morceau couronné à Versailles — 5° Allegro « Sitana » Le Sauteur de Wattignies-Lemire — 6° La Marseillaise arrangée par M. Ch. Andre (Rouget de Lisle).

Journée du lundi 31. — Concert sur la Grande Place à 5 heures 1/2 du soir par la Société d'Harmonie.

1° Le Hautmontois, pas redoublé, X. — 2. Fantaisie sur la Marjolaine de Mattenet, arrangée par Paro — 3. Entr'acte du marche militaire de Lohengrin, Wagner. — 4. Terpsichore, grande fantaisie, Gaune. — 5. Colibri, polka pour petite flute. X. — 6. La valse de sommeil. X.

Société Chorale la Concorde. — 1. L'Invocation, Léon Jouret — 2. Le Clocheite, Monettin. — 3. L'Heure du Repos.

Les salons de la mairie seront ouverts au public les dimanches, lundi et mardi de la fête jusqu'à 2 heures 1/2 de soir, les établissements publics pourront rester ouverts jusqu'à 1 heure du matin.

Dansse publique et grande illumination tous les jours de la fête sur la Grande Place, de 7 heures du soir à minuit.

— *Société de tir mixte* « La Hautmontoise ». — *Principaux résultats obtenus au tir* gratuit offert aux militaires de la réserve de l'armée active et de la territoriale.

MM. Mauchart père, 5 balles, 35 points — Ancelet Alfred, 5 b. 33 p. — Baudin Emile, 1 b. 27 p. — Delhaut Emile, 4, 27 p. — Cafiaux Victor, 4 b. 25 p. — Nouillez Emile, 1 b. 25 p. — Henaut Albert, 5 b. 25 p. — Bertaux père, 5 b. 25 p.

Marpent. — Il y a quelques mois on signalait à qui de droit les agissements étranges du fermier-receveur des postes de Marpent, le sieur Louis-Albert Louis, 37 ans, qui avait la responsabilité administrative d'être un excellent employé.

Louis Albert a été jugé hier, il a gagné avec succès une somme de 125 fr. 80 qui devait venir à son bureau par recouvrement ; avoir dérobé un billet de 50 francs dans une lettre, ainsi que diverses irregularités dans son service.

Après plaidoirie de Me Léon Pascal fils, le tribunal le condamne à 18 mois de prison et déclare qu'il est incapable à l'avenir d'exercer aucun emploi public.

DUNKERQUE

Le dandy « Adolphe ». — Le dandy *Adolphe* dont nous avons annoncé hier le retour de son premier voyage d'Islande à Dunkerque, a opéré le déchargement des 35 tonnes de morses qu'il avait pêchées.

Ce poisson est resté la propriété de ses armateurs qui en ont fait une exposition à Dunkerque, mais quoi il est facilement atteint le prix de 110 francs la tonne.

Un passagre neuf a été placé à bord et d'ici à samedi prochain, l'*Adolphe* appareillera de nouveau pour la mer hyperborée.

ENFANTS MARTYRS

On lit dans le *Nord Maritime* :

Il n'agit encore une fois d'enfants martyrs.

Voici les faits : M. Lourant, commissaire de police de 1er arrondissement était avisé hier qu'une femme Pravost, née Zoé Dubuis, 30 ans, demeurant des Passerelles, avait abandonné ses enfants, en mistant sur une voiture, *Pendant ce temps, ce* malheureux femme, qui se livre à la prostitution, quitte chaque soir son domicile vers six heures, pour ne rentrer *chez* à porteurs, *que vers de Tananarive.* Et cependant, que ces amusantes projections défilaient sous les yeux du public M. Grosclaude contait, de sa voix mordante, ses impressions, les habitudes des indigènes et les coutumes du pays.

M. Van Hende qui présidait, a signalé avant de présenter l'orateur, les différentes portes de sortie par où, en cas de panique, il était loisible de sortir. Cette petite démonstration d'actualité a été vigoureusement applaudie.

PÊCHEURS D'ISLANDE

Nous avons eu pas de note dans le *Progrès du Nord* public très exactement les renseignements particuliers qu'avait reçus notre correspondant.

Aussi avons-nous pour notre compte, pensé était mauvais depuis le début de la campagne de pêche ; mais qui n'y avait pas de sinistre, hier encore.

Voici ce que nous lisons dans l'*Avenir*, journal dunkerquois :

Après la goélette *Concorde*, il est question d'autres goélettes que de sinistres farcours annoncent comme perdues.

Il serait bon, cependant, de pouvoir arriver à la source et punir le ou les auteurs de ces macabres plaisanteries qui mettent des familles entières dans l'inquiétude.

***

La *Dépêche*, journal de Lille, annonce gravement que cette année la pêche à Islande sera désastreuse. Or, dans le deuxième quinzaine d'avril, plusieurs navires avaient dans les deux cents tonnes. Nous avons même cité dans notre dernier numéro, les goélettes « Islandaise » et « Pêcheuse » qui, le 27 avril, avaient en cale 265 et 270 tonnes de morues, la goélette « Flandre » avait 200 tonnes.

Si la seconde partie de la campagne est semblable à la première, la pêche, cette année, loin d'être désastreuse, serait, au contraire, très bonne.

Un crime à Rosendaël

A la Tente-Verte, rue des Garennes, la nommée Eugénie Raoul, épouse d'un sieur Auguste Kinsabel, aurait été assassinée dans des circonstances qui ne sont pas encore connues.

L'assassin est en fuite.

PAS-DE-CALAIS

ARRAS

Bouvroy. — Dimanche il a été procédé à l'élection d'un délégué mineur et d'un suppléant pour la fosse n° 1 des mines de Drocourt à Bouvroy. Ont été élus MM. Alexandre Morel, délégué, par 208 voix et Ferdinand Durieux, suppléant, par 208 voix. Les candidats adversaires, MM. Delaisé et Dufresne ont obtenu chacun 95 voix.

C'est la troisième fois que MM. Morel et Durieux sont élus. Mais, à quatre reprises, le conseil de préfecture du Pas-de-Calais a invalidé leur élection, reconnaissant que les bulletins de province réglementaires dans cette concession.

BETHUNE

Lens. — Mardi matin on a retiré du canal de Lens à la Deûle et près du pont de l'Hôpital, le cadavre du nommé Edmond Lefebvre, âgé de 28 ans, ouvrier mineur, demeurant à Avion, chez M. François Alfart, coron Clémenat Mouton.

Lefebvre avait quitté son logement depuis mercredi, dernier vers quatre heures du matin, pour se rendre à son travail à la fosse numero trois des mines de Lievin.

A plusieurs reprises Lefebvre avait manifesté l'intention de se donner la mort. Il y a quelque temps sa femme avait se marierait, il en conçut un tel chagrin qu'il fuyait la société. On peut donc affirmer qu'il y a suicide.

Brunay. — Victor Demollières, 20 ans, qui habitait comme locataire chez M. Louis Debouter, cabaretier, rue du Marché à Brunay, est alle toucher la quinzaine du fils du cabaretier, soit 60 fr. et a enlevé disparu.

Annequin — Plusieurs vols ont été commis la nuit dernière à Annequin, dans plusieurs cours et jardins environnant chez les sieurs Duplouy, Boully, Laurent, etc.

Liévin. — La petite Denise Ponchart, âgée de trois ans, est tombée accidentellement dans un four à chaux. On a pu la retirer presque aussitôt. Son état est très grave et on témoigne peu d'espoir de la sauver.

— Un Louvrier mineur, Oscar Mayeur, travaillant dans la veine Saint-Ame de la fosse n° 3 des Mines de Lens à Liévin, a eu le pied droit cerasé.

Liévin — Lundi soir, la belle compagnie des pompiers rentrait triomphante de la fête militaire d'Hénin-Liétard, où en première catégorie elle a obtenu le 1er prix de service, le prix unique de bronze et le 1er prix de défilé et le 1er prix de tonne.

Sur le désir manifesté par la municipalité nombreux habitants avaient adhéré à cette réjouissance. Durant le triomphe avaient été élevés en face des installation, de MM. Lemetteur, capitaine, Lecoq, lieutenant et Demoulin, sous-lieutenant.

Le soir, M. Defernez, maire, entouré de son conseil a reçu les vainqueurs, leur offrant les vins d'honneur dans les salons de l'Hôtel-de-Ville. Au discours d'usage prononcé par M. le maire, le capitaine de pompiers a répondu en remerciant les élus. Il le déposé Lamendin a, à son tour, félicité officiers et pompiers de leur merquisque succès et remercié les élus de leur bienveillance, en ajoutant bientôt d'autres pour manœuvrer de pompes et autres exercices de sauvetage, en cas de sinistres dans la ville à prochaine une vive animation durant toute la soirée.

Coups de revolver à Hénin-Liétard

M. Allard, commissaire de police, a arrêté et fait transférer à la prison de Béthune le nommé Leclercq Jules, âgé de 32 ans, demeurant à Hénin-Liétard, rue des Drocourt, cité Gouriet, qui, lundi dans la soirée, a tiré des coups de revolver sur sa femme Lemonie Adolphine, âgée de 24 ans. Un coup a été tiré à bout portant et a éraflé la joue gauche de la femme. Les coups de feu ont porté dans ses vêtements. Leclercq était allé à Lens samedi dans la journée acheter le revolver, pour le ramener à son domicile. Les interrogatoires il a déclaré qu'il regrettait de ne pas avoir tué sa femme qui lui inspire une profonde jalousie.

Le festival d'Hénin-Liétard

(Suite).

Nous donnons ci-dessous la liste des primes tirées sur autre toutes les musiques lundi soir dans les salons de l'Hôtel-de-Ville, salle des pas perdus, gare de cible attribuées aux sapeurs-pompiers.

Primes tirées au sort entre toutes les musiques. — *Première catégorie.* — Sociétés comprenant plus de 50 exécutants : 1re prime 500 fr., fanfare de la Salle de Douvrin ; 2e 150 fr., harmonie des mines de Billy-Montigny — 3e 100 fr., fanfare d'Irrnas — 4e 50 fr., harmonie municipale de Lens.

Deuxième catégorie. — Sociétés comprenant moins de 50 exécutants. — 1re prime, 250 francs, chorale de Douai — 2e, 150 fr., fanfare de Loison — 3e, 100 fr., fanfare de Flines-lez-Raches — 4e, 75 francs, harmonie de Sallaumines ; 5e, 60 fr., fanfare d'Aiuchys — 6e, 40 fr., trompettes d'Avion — 7e, 30 fr., orphéon d'Harnes — 8e, 20 fr., les Enfants de Faidherbe, orphéon de Lille.

Primes pour les chefs de musique — 1re prime, 100 fr., M. Gallian, chef de la fanfare Saint-Hubert d'Arras — 2e, 50 fr., M. Delaroque, chef de l'Harmonie municipale de Bersée — 3e, 25 francs, M. Dumont, chef de la fanfare de Neuvireuil.

Éloignement. — Prime unique, 50 fr., musique lauréate : Douai.

Prix de tir aux Sapeurs-Pompiers

Première catégorie. — Compagnie de 50 hommes et au-dessus : 1re prime, 300 francs, Sapeurs-Pompiers d'Hazebrouck — 2e prix, 150 francs, Sapeurs-Pompiers d'Airon — 3e prix, 100 francs, Sapeurs-Pompiers de Douai.

Deuxième catégorie. — Compagnies de moins de 50 hommes — 1er prix, 250 francs, Sapeurs-Pompiers de Thumeries — 2e prix, 150 francs, Pavillons — 3e prix, 100 francs, Cuinchy — 4e prix, 60 francs, Ecoi-Malmaison — 5e prix, 50 francs, Bourges — 6e prix, 40 francs, Oignies — 7e prix, 30 francs, Violaines — 8e prix, 30 francs, Fournes — 9e prix, 20 francs, Roost-Warendin — 10e prix, 20 francs, les Anciens Combattants, d'Oignies.

Primes tirées au sort entre les compagnies de sapeurs-pompiers

1re prime, 600 fr., Béthune ; 2e prime, 40 fr., Lefarest.

Prix d'éloignement : Hazebrouck.

Prix de tir individuel

1re catégorie. — Aux chef de musique, officiers adjudants des sapeurs-pompiers.

1er prix, M. Trachet, adjudant à Douai — 2e prix, M. Dufresne, chef de musique à Noyelles-Godault — 3e prix, M. Bouvier, sous-lieutenant à Noyelles-Godault.

2e catégorie. — Aux sapeurs-pompiers et musiciens.

1er prix, M. Louis Dupont, pompier à Bourges — 2e prix, M. Demarque, pompier à Douplines — 3e prix, M. Buisine, pompier à Thumeries.

La distribution des prix a eu lieu lundi soir, à l'Hôtel de Ville, au milieu du plus grand enthousiasme et à la satisfaction de tous, puisqu'il ne s'est élevé aucune réclamation.

Les sociétés Hénonnées se sont fait entendre et applaudir par un public nombreux.

Avant de clore ce compte-rendu nous tenons à adresser un mot de félicitations au comité organisateur du festival à la tête duquel se trouvait M. Theulier, le sympathique maire d'Hénin-Liétard ainsi qu'à M. Marmus le devoué secrétaire général qui a eu tout prevoir, à MM. Allard, commissaire de police et Foulroy, marechal-des-logis de gendarmerie qui ont avec un zèle et un tact vraiment merveilleux dirigé le service d'ordre toujours difficile dans des fêtes de pareille importance, à M. Lamglois, chef de gare qui a, à la satisfaction générale assuré le retour aussi prompt que possible des nombreux étrangers venus dimanche dans notre ville et enfin un mot de remerciements aussi à l'adresse de tous les hénonnais qui ont bien voulu contribuer encore une fois à augmenter le renom artistique de la ville d'Hénin-Liétard.

Costumes de garçonnets : Galeries Lilloises.

TRIBUNAUX

Cour d'Assises du Nord

Audiences des 25 mai 1897

VOL A GODEWAERSVELDE

Le 23 sept. dernier, le sieur Jean-Ferdinand Frans, 44 ans, né à Hever (Belgique), et Jean Ackermans, âgé de 43 ans, né à Saint-Josse-ten-Noode (Belgique), journaliers, sans domicile fixe, pénétraient, *vers 1 heure 1/2 de l'après-midi*, dans la maison de M. René Rubben, journalier à Godewaersvelde qu'ils savaient absent de son domicile et s'emparaient d'une casquette, d'une paire de boucles d'oreilles en or, de foulards de soie, de plusieurs cravates et d'une somme de 19 fr. 25 centimes. Ils enlevaient également des vêtements, en parapluie ainsi qu'un panier contenant 75 œufs environ et un accordéon. La valeur totale de ces objets est évaluée à 300 fr. environ.

Le vol accompli, les deux incriminés franchirent la frontière belge et cachèrent le produit de leur vol dans un petit bois.

Peu de temps après, la fille de M. Rubben, qui venait de constater le vol commis au préjudice de ses parents et qui, aussitôt, s'était mise à la poursuite des voleurs, a pu saisir dans le petit bois et *la il trouva les deux sacs qui renfermaient* la presque totalité des objets volés.

Ackermans a été arrêté le 13 novembre 1896 à Roysoede (France) alors qu'il introduisait sur le territoire français des marchandises de contrebande.

Ackermans ne reconnaît l'auteur du vol ci-dessus précise et déclare qu'il la commis en réunion avec Frans.

Il se trouve actuellement sous le coup d'un arrêté d'expulsion.

Ferdinand Frans est condamné à **huit ans de travaux forcés** et Jean Ackermans **cinq ans de reclusion et à la relégation.**

VIOL A CAMBRAI

François Griffart, 22 ans, né à Suncourt, journalier, demeurant à Cambrai, est inculpé de viol.

François Griffart est condamné à **trois ans de prison.**

Infanticide à Condé

Le 20 avril 1896, Angèle Pieronne, âgée de 16 ans journalière, demeurant à Condé, hameau de Macou, qui avait eu un enfant, vivant jusque apparavant, une nouvelle non reconnue, résolut de se défaire en songeant aux embarras qu'elle pouvait lui susciter.

Elle la tint, à cet effet, serrée contre elle, en appuyant la main droite sur l'épine dorsale, *place le* poing de la main gauche derrière le cou de l'enfant et mit donc doigts de cette main sur la bouche pour former passage à la respiration. Elle garda pendant longt minutes cette position, qui amena l'asphyxie de l'enfant.

Angèle Pieronne avoue son crime. De mours très dissolue, elle a déja eu, malgré son jeune âge, un autre enfant naturel, pour lequel elle ne manifesta que de l'aversion, et qui mourut au bout de huit jours.

Pieronne est condamnée à **quinze mois de prison.**

BIBLIOGRAPHIE

L'Eternelle Utopie, *Etude de Sociologie et Lettres les Agas*, par Von Kirchenlicun, Edition française de A. Chazaud des Granges, 1 vol. in-16 de pur de 400 pages ; 3 fr. 50. Paris, H. Le Soudier.

Le Socialisme est à l'ordre du jour. La tâche n'impose donc à l'historien de rechercher les origines de cette doctrine qui on nous donne comme devant être la fondamentale et supreme des Sociétés de l'avenir. Ces origines sont plus anciennes qu'on ne le figure communement. Platon fut en effet le premier qui élaborant un système fotorsal conçu la société idéale que les utopistes de tous les temps ont cherché en vain à realiser.

Le livre qui vient de paraître n'est donc pas autre chose que la revue, aussi complète que possible, de tous les ouvrages anciens, modernes et contemporains, ou les socialistes sont allés puiser les arguments en faveur de leur doctrine. C'est en signer 1876 qu'a été fondée, sous le patronage de tous ont echoué piteusement. Qu'il nous suffise de citer les principaux. Platon, *La Republique, Le Loix, Critet*, Aristote, *La Republique*, Thomas More, *L'Utopie*, Campanella, la *Cite du Soleil*, Morelly, le *Code de la Nature*, Fourier, le *Phalanstère*, etc., etc.

Notons encore que les Anabaptistes de Münster, l'Etat des Jésuites du Paraguay, l'Icarie, les Mormons offrent des exemples divers de tentatives isolées, mais en vain, pour créer, de toutes pièces, l'Etat idéal imaginé par les socialistes.

Voilà un livre qui vient à son heure car il prouve l'inanité des théories deul les nous entretient depuis plus de mal de temps ; il forme le pendant au *Triomphe du Socialisme*, autre mordante contre les collectivistes, qui a paru récemment chez la même éditeur.

PETITE CORRESPONDANCE

M. D. R. Non, mais une plaiste de votre mère pourrait vous faire rappeler au service après une année de service. — *Arthur Thomas.* Pour nous, il ne peut y avoir procès que si l'on pêche d'autres poissons que la truite. Il ravaud, l'alose, l'éperlan, l'anguille et l'ombre-chevalier, dont la pêche n'est pas interdite. — *Un rêveur de la vieille.* Dénoncez les au maire ou au commissaire de police.

LE FACTEUR.

KERMESSES

27 mai (Ascension). — Don, Mouvaux.

28 mai. — Hollemont, Aulnoyes-les-Marais, Cysoing, Frelinghien, Genech, Moncheaux, Péronne, Radinghem, Ennevelin.

Etat-Civil de Roubaix

Du 25 mai

Naissances. — Louis Gurin, rue de la Gare, 60 — Albert et Maurice Cornet, jumeaux, rue Richelieu, 9 — Carlos Dupont, rue de Strasbourg, 222 — Emile Bandoine, rue de la Lys, 60 — Pauline Parisis, rue de la Vigne, cour Leroy — Marcelle Sonneville, rue du Grand-Chemin, 12 — Valentine Poteral, rue Jouffroy, 64.

Mariages. — Arthur Desbonnets, courtier en laines, 28 ans, rue de France, 57 et Jeanne Dubamel, *professeur de piano*, 23 ans, rue Damremiz, 32.

Décès. — Rodolphe Sickmun, 3 ans, rue du Fort, cour Parent, 3 — Gustave Heubes, 9 jours, rue du Hassin, 22 — Georges Menart, 11 mois, rue Pierre-de-Roubaix, cour Malapie, 11 — André Denis, 73 ans, rue de Lille, cour Sia, 9 — Denis Hay, 51 ans, rue de Mons, 30 — Hermance Dessaint sans vie, rue de la Redoute, 91 — Philomène Vanhaulite, 32 ans, rue du Bassin, 22 — Ven Laer, procuate sans vie, rue Fresnoy, 61.

MARCHÉ A TERME

de Roubaix-Tourcoing

Du 25 Mai

Cote officielle de 4 heures ½

Peignées de la Plata et de l'Uruguay.

Livraisons	TYPE 1 (qual. fort. Cote prec.	TYPE 1 (qual. fort. Cote jour.	TYPE 2 (qual. cour. Cote prec.	TYPE 2 (qual. cour. Cote jour.	Peign. d'A. Type A. Cote prec.	Peign. d'A. Type A. Cote jour.
Mai	3 95					
Juin	3 95	3 95				
Juillet	3 925	3 95				
Août	3 95	3 95				
Septembre	3 95	3 95				
Octobre	3 925	3 95				
Novembre	3 925	3 925				
Décembre	3 925	3 925				
Janvier	3 925	3 925				
Février	3 925	3 925				
Mars	3 925	3 925				
Mars nouveau		3 925				
Avril	3 925	3 925				

Tendance : Soutenue.

DETAIL DES VENTES

	Type mixte	
Juillet	10.000	à 3.95
Août	5.000	à 3.95
Septembre	5.000	à 3.95
Octobre	10.000	à 3.95
Décembre	20.000	à 3.925
Total	50.000	

CHOCOLAT MENIER

Refuser les Imitations.

HYGIÈNE DE LA TÊTE

LA LOTION RÉGÉNÉRATRICE DU Dr ROFF

EST IMMÉDIATEMENT APPLIQUÉE PAR LA

LOTION RÉGÉNÉRATRICE DU Dr ROFF

QUI NETTOIE LA TÊTE

ENLÈVE LES PELLICULES

EMPÊCHE LES CHEVEUX DE TOMBER

ET LES FAIT REPOUSSER

Emploi très agréable. — Parfum exquis.

La Flacon : 3 Francs.

Dépôt général : Rue St-Honoré, 104

Dépôt à Lille : parfumerie Satie, rue de Paris, 53 ; Roubaix : parfumeries Pieasen, 3, Robert Cheval ; Tourcoing : Bruyneel, chemisier ; Maubeuge : Eaurlin, coiffeur ; Huart, pharmacien ; Valenciennes : Bertrand, pharmacien, parfumeur ; Sabin-Boulet, pharmac. ; Hélène ; Jérôme-Jérôme, parfumeur ; Dunkerque : Henebert, parfumeur ; Calais : Léon Sueur, herboriste ; Boulogne, coiffeur ; Carré, coiffeur ; Hénin-Liétard : Hiaux, coiffeur. Fourniss : Fallieur, coiffeur-parfumeur.

POMMADE

ANTIDARTREUSE

La meilleure, et la plus recommandée contre les Dartres, Eczémas, Démangeaisons, les pellicules, la pelade.

2 fr. 25 le pot 1/2 fr. 50 par mandat-poste.

M. VANDENRIESSCHE

MÉDECIN-PHARMACIEN

LILLE, 63, rue Jacquemars-Giélée

AVIS IMPORTANT. — Toutes les pommades, tous les onguents, sans exception sont maintenant pour toutes les affections ci-dessus : les Ulcères Variqueux. — A ce propos, défiez-vous des « soi-disant guérisseurs » et des leurs dépôts ; ils ne guérissent pas. Consultations pour les maladies de la Peau tous les jours de 9 h. à midi et de 2 à 5 h.

« Jeudi 27 Mai à 4 heures tirage public de la tombola de la cuisière 50 fr. 00 exposée aux Galeries Lilloises.

Le numéro gagnant sera annoncé par les journaux ».

ÉTABLISSEMENT DES EAUX ET BOUES DE SAINT-AMAND (Nord)

Ouvert du 1er Juin au 15 Septembre

Paralysies, Rhumatismes, Goutte, Sciatique, Gravelle, Phlébite

Pour tous renseignements s'adresser à M. GRÉGOIRE

DIRECTEUR

SOURCE VALBAN

Essayer pour Apprécier

C'est la une vérité que tous, tant que nous sommes, nous ne mettons pas suffisamment en pratique ; et il arrive que nous nous laissons aller à une indifférence, sans le remarquer.

Il en sera ainsi en cire ainsi de la graisse « Equateur » pour voitures, charrettes et engrenages, car la plupart ont en ayant mis à la disposition de tous un échantillon pour essai pratique, elle a dès lors vite apprécié, raisonné supérieure à toutes les graisses blondes, bleues, vertes ou noires qu'on employait pour le même usage, et elle a au bien fait, son chemin qu'aujourd'hui on la trouve partout. — Il suffit donc pour se la procurer de la demander chez son fournisseur habituel.

Elle se vend en boîtes métalliques de 1, 2 et 5 kil., et en fû